

Les échos du Textile - Habillement



TEXMED 2009 L'édition du défi qui a tenu ses promesses

TEXMED a eu lieu du 10 au 12 juin 2009 au Parc des expositions du Kram. Dix ans déjà, ce salon est devenu un rendez-vous de référence dans la zone Euromed. Considéré comme l'édition du défi qui se tient sur fond de crise, le salon a offert toutes les chances aux entreprises tunisiennes de textile et de prêt-à-porter, ainsi qu'à la nouvelle génération de jeunes stylistes et créateurs pour montrer leur savoir-faire et leur capacité d'innovation.

Malgré les impressions mitigées des exposants surtout en ce qui concerne le nombre des visiteurs qui a été en deçà des attentes, Texmed 2009 a tenu ses promesses en termes d'organisation et de qualité de ses exposants.



Cette édition a été inaugurée par MM. Afif CHELBI, Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des PME et Ridha TOUITI, ex Ministre du Commerce et de l'Artisanat qui vient d'être nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre.



Nouvelle conception, des exposants de qualité même si cette édition a réuni une dizaine d'exposants de moins qu'en 2008. En effet, elle a rassemblé 250 exposants dont 60 étrangers venant de l'Italie, la France, l'Espagne, la Syrie, la Jordanie, le Maroc, l'Égypte, la Turquie...

Au niveau de la répartition, on a enregistré la participation de 102 exposants dans l'espace réservé à l'habillement (jeans et sportswear (17), prêt-à-porter (28), lingerie - balnéaire (18), vêtements de travail (17) maille (25), 45 exposants en tissus et accessoires et 20 sociétés de services et création.

La Belgique, a été l'invitée d'honneur pour cette édition, avec un pavillon regroupant 12 exposants représentant les principaux partenaires de la Tunisie qui opèrent dans les filières du tissu, des accessoires, du service et de l'habillement. Un pavillon a été également dédié aux pays signataires de l'Accord d'Agadir. Les organisations professionnelles des 4 pays (Tunisie, Maroc, Jordanie et Egypte) ont accueilli dans un espace commun les visiteurs désireux de s'informer sur les opportunités d'implantation ainsi que les modalités du sourcing et d'affaires.

Lire suite

Sommaire

Actualités Nationales

- ✓ **TEXMED 2009** : l'édition du défi qui a tenu ses promesses.
- Rappel de la position ferme de la Tunisie contre le marquage obligatoire « Made in ».
- La première activité officielle du nouveau Ministre du Commerce et de l'Artisanat était pour le salon *Texmed*.
- Edition mouvementée.

Actualités Internationales

- ✓ Démarrage de la formation continue aux métiers de la mode.
- ✓ Rallongement de six mois des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques.
- ✓ Statistiques du commerce extérieur : Mai 2009
- ✓ Le Maroc lance un plan global pour son industrie.
- ✓ Le textile italien publie un manifeste.
- ✓ Deux ans après sa délocalisation, Aubade supprime 104 emplois de plus.
- ✓ L'industrie textile ibérique sous perfusion.
- ✓ Calendrier des salons étrangers Juillet-Août 2009
- ✓ Publications du CETTEX

Lettre d'information du CETTEX on-line

CETTEX

Publication interne



Rappel de la position ferme de la Tunisie contre le marquage obligatoire « Made in »



Le Ministre de l'Industrie, de l'Énergie et des PME à sa gauche le Président de la FENATEX et le Directeur Général du Cettex

A l'issue de la visite inaugurale de Texmed 2009, Monsieur Afif Chelbi, Ministre de l'Industrie, de l'Énergie et des PME, s'est félicité de l'excellent climat d'affaires qui régnait sur les stands : « Grâce à son haut niveau de compétitivité globale produits-services, l'industrie tunisienne du textile et de l'habillement traverse avec confiance et une relative sérénité la crise économique qui sévit sur les marchés internationaux. » a-t-il souligné.

M. Afif Chelbi a également insisté sur la nécessité de ne pas céder aux sirènes du protectionnisme qui se manifestent actuellement en Europe. Dans ce domaine, « Le marquage obligatoire de l'origine des produits importés des pays tiers dans l'Union Européenne est l'exemple même de la fausse bonne idée. S'il suffisait de coudre des étiquettes « made in » sur les vêtements pour lutter contre l'envahissement des marchés occidentaux par la concurrence déloyale, cela se saurait et il y aurait bien longtemps que cette formule aurait été appliquée », a affirmé le Ministre.

Face au lobbying de groupes industriels de pression de faire instaurer un tel marquage obligatoire aux frontières européennes, le Ministre rappelle que, dans une *Déclaration de Tunis* du 11 avril 2007, les organisations professionnelles textile-habillement d'une très large majorité des pays européens et méditerranéens, dont celle de Tunisie, s'étaient très fermement opposées à la *Proposition de règlement 2005/0254 (ACC) du Conseil de l'Union Européenne sur l'indication du pays d'origine des certains produits de pays tiers*, la considérant comme totalement inopportune car contraire à la poursuite du processus de développement d'un nécessaire partenariat industriel et commercial entre les deux rives de la Méditerranée. « Les pays signataires de la Déclaration de Tunis d'avril 2007 n'ont pas changé et ne changeront pas de position sur cette question cruciale pour l'avenir des relations euro-méditerranéennes. Nous restons fermement opposés à toute idée de marquage obligatoire de l'origine des vêtements importés par l'Union Européenne », a-t-il souligné. « Car un tel marquage de l'origine, outre qu'il alourdirait significativement les coûts de production et logistiques, porterait atteinte au partenariat gagnant-gagnant que nous développons depuis plusieurs décennies avec l'Union Européenne, en introduisant d'injustes discriminations au détriment des pays maghrébins ».

Concernant l'origine préférentielle européenne permettant à un producteur maghrébin d'exporter à droits nuls un produit textile vers l'Union Européenne, M. Afif Chelbi estime que la règle dite de la « double transformation » imposant au producteur d'utiliser un tissu en provenance d'un pays autre que de la zone Euro-méditerranéenne pour fabriquer un vêtement doit être réformée.

« Un confectionneur tunisien doit pouvoir utiliser un tissu de n'importe quelle origine pour produire et exporter à droits nuls un pantalon ou une chemise vers l'Union Européenne ».



Le Ministre de l'Industrie, de l'Énergie et des PME accompagné du Directeur Général du Cettex

Le Ministre de l'Industrie, de l'Énergie et des PME fait observer que l'adoption de cette règle de la « simple transformation » dont bénéficie la Turquie au titre de son union douanière avec l'Union Européenne, améliorerait sensiblement la compétitivité du secteur et aurait un impact positif considérable sur l'activité industrielle, les exportations et l'emploi de ce secteur ».

« En moyenne, le tissu entre pour 50 % dans le prix de revient d'un vêtement. En pouvant s'approvisionner à moitié prix sur le marché mondial, le producteur tunisien pourra mécaniquement dégager une marge compétitive supplémentaire de 25 % ».

CETTIX



La première activité officielle du nouveau Ministre du Commerce et de l'Artisanat était pour le salon Texmed



M. Ridha Ben Mosbah qui vient d'être nommé, le 10 juin 2009, Ministre du Commerce et de l'Artisanat a distingué Texmed en lui rendant sa première visite officielle.

En effet, le nouveau Ministre a clôturé cette dixième édition et a fait le tour des stands. Occasion pour appréhender l'offre tunisienne en matière du textile-habillement et rencontrer les industriels tunisiens et étrangers. Les discussions ont porté essentiellement sur la nécessité de renforcer les relations de partenariat au sein de l'espace Euromed et de multiplier les efforts pour prospecter de nouveaux marchés (marchés scandinave, africain et du golfe arabe).

Le fait de consacrer la première activité officielle au salon Texmed constitue en soi un geste plein de symboles et un message fort adressé aux industriels du textile-habillement qui traduit l'importance que revêt leur industrie et l'intérêt qu'elle suscite.

A rappeler que M. Ben Mosbah est un grand connaisseur du secteur textile-habillement puisqu'il a occupé auparavant les postes du Directeur Général des Stratégies industrielles au sein du Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des PME et du Directeur Général du Bureau de Mise à Niveau relevant du même Ministère.

Toutes nos félicitations de réussite s'adressent à M. Ben Mosbah.

Édition mouvementée

Comme à l'accoutumée, Texmed 2009 a été émaillé d'une série de conférences et de workshop qui n'ont pas manqué de susciter l'intérêt des professionnels. On cite, par exemple, la matinale consacrée aux opportunités de partenariat avec la Belgique, la rencontre entre les professionnels de la zone d'Agadir, le focus sur les compétences habillement et sans oublier bien sûr le défilé de mode qui a animé les 3 jours du salon.



Dans le cadre de la coopération entre le Cettex et le programme de coopération tuniso-japonaise (JICA) en matière de mode, un espace a été réservé pour exposer les tendances néo-japonaises et méditerranéennes. Le travail présenté était le fruit d'une collaboration entre 3 stylistes japonaises et les stylistes du Cettex.

CETTIX





Matinale sur les opportunités de partenariat avec la Belgique

Fidèle à une tradition qui l'a instauré depuis 3 ans et qui consiste à organiser des petits déjeuners d'affaires baptisés « les matinales du salon », Texmed 2009 a consacré une matinale aux opportunités d'affaires avec la Belgique, l'invité d'honneur de cette édition et le partenaire privilégié de la Tunisie (3^{ème} fournisseur et 4^{ème} client).

Plusieurs responsables et experts ont présenté ce marché sous toutes ses coutures. Tous s'accordent à dire qu'il existe encore de fortes potentialités de partenariat entre les deux pays qui reste à exploiter.

Selon les données qui ont été exposées, le secteur belge de textile et de l'habillement s'est caractérisé au cours des dernières années de la haute intensité de la main d'œuvre, ce qui a poussé la majorité des entreprises à opter pour la délocalisation. Le choix du pays d'accueil est tributaire de la disponibilité du personnel, la facilité d'accès et les frais de transport.

L'industrie textile-habillement belge est orientée essentiellement vers l'exportation (75% de la production est exportée). Son chiffre d'affaires pour l'année 2008 a atteint 3454 Millions d'€ soit 6,7% d'évolution par rapport à l'année 2007. On apprend aussi que ce secteur est prédominée par les PME, qui ont un caractère familial prononcé.

Nouveau créneau porteur dans le textile belge

La fibre technique et innovante est le nouveau moteur de l'industrie textile belge. Ce pays compte, 130 fabricants de produits en textile technique qui fabriquent plus d'un millier de produits «niches» comme le textile médical, les vêtements de sécurité et de prévention, le textile pour le sport...

Partenariat tuniso -belge

La Tunisie abrite 119 entreprises belges, qui créent 15.637 postes d'emploi. Les produits les plus fabriqués pour ce marché sont les vêtements dessus pour dames (32% du total des exportations), les vêtements de travail (27%), les vêtements dessus pour hommes (16%) et la corseterie (10%).

Depuis 2001, année au cours de laquelle les exportations tunisiennes ont été de 358,7 millions d'€, soit 10,9% du total des importations belges, celles-ci ont baissé en 2008 à 176,3 millions d'€, et à seulement de 4,6% du total des importations belges en textile et habillement. Cette baisse est allée de pair avec la baisse des délocalisations des entreprises belges de par le monde, puisqu'on constate qu'entre 2004 et 2006, 24% de ces entreprises ont choisi de s'implanter dans l'un des 25 pays de l'Union Européenne, et que 25% d'entre elles ont opté pour une délocalisation dans les pays de l'Europe de l'Est, suivies par d'autres entreprises (32% en 2006), qui ont choisi de délocaliser en Asie.

Ainsi, les pays de l'Afrique du Nord (notamment le Maroc et la Tunisie), n'ont bénéficié que de 15% de ces délocalisations en 2004 et de 16% en 2006.

Les opportunités de coopération et de partenariat entre la Tunisie et la Belgique sont réelles. Une présence remarquée de nos produits est constatée, mais demeure insuffisante, compte tenu de la concurrence. En faisant valoir ses principaux atouts, il est possible d'accroître les ventes grâce notamment à une offre souple et différenciée constituée de petites séries, réactivité, flux tendu. Les délais de livraison courts et respectés.





Focus Compétences habillement

Le Cettex a organisé pendant le deuxième jour du salon un Focus sur les «Compétences en Habillement». Il s'agit d'un atelier de réflexion regroupant des professionnels du monde de la formation ainsi que des industriels du secteur. La finalité étant de débattre d'une thématique cruciale au développement de l'industrie de l'habillement, celle des métiers clefs de la filières et les nouveaux besoins en compétences dans l'habillement.



Outre le Cettex, acteur principal dans le dispositif de la formation du secteur, plusieurs responsables d'organismes de formation professionnelle et supérieure tunisiens et étrangers ont participé à cette réflexion. Ainsi on a enregistré la présence du Centre Sectoriel de formation en Habillement de Tunis et l'Institut Supérieur des Métiers de la Mode de Monastir et les Lycées Brochier et La Calade du Marseille. Ces responsables ont largement exposé l'offre de leurs organismes et les stratégies adoptées pour améliorer la qualité de cette offre par rapport aux besoins manifestés par les entreprises.

Des industriels ont participé à cette rencontre et ont témoigné de leurs expériences en matière de formation professionnelle.

Lors de cette réunion, une présentation sur les cycles de formation continue aux métiers de la mode qui vont démarrer au sein du Cettex a été faite. L'occasion a été saisie par les présents pour s'informer sur cet acquis qui participera aux efforts fournis pour améliorer l'offre qualitative de la formation dans le secteur.

Rappelons que ce projet vise à permettre aux employeurs du secteur habillement de disposer à court terme de personnes capables d'occuper les métiers-clés nécessaires aux évolutions de leurs productions vers la co-traitance et le produit fini tels que : stylistes industriels, modélistes industriels, chefs de produits-acheteurs à travers la conduite de parcours modulaires qualifiants. Le démarrage du premier parcours modulaires qualifiants est prévu pour octobre 2009.

Principales problématiques relevées lors du débat

Les industriels ont insisté lors de leurs interventions sur le fait que malgré l'investissement lourd qui a été engagé en matière de formation et les acquis indéniables notamment sur le plan quantitatif, la complexité de l'environnement concurrentiel exige un pilotage pointu de la formation et des efforts certains sont à conduire au niveau qualitatif. En effet, la filière a besoin d'un professionnalisme accru dans de nouveaux métiers qui sont les fonctions clés du système de co-traitance Il s'agit maintenant d'adapter finement l'offre de formation à la demande future des marchés et d'exploiter au mieux le système existant.





Rencontre avec les professionnels de la zone d'Agadir

L'unité technique de l'accord d'Agadir, a organisé en marge du 10^{ème} Salon euroméditerranéen de l'habillement, une réunion entre hommes d'affaires, responsables et structures professionnelles des quatre pays signataires de l'accord : Jordanie, Tunisie, Egypte et Maroc.

L'enjeu consiste à identifier les voies d'une valorisation des apports de l'accord d'Agadir pour le textile-habillement de l'ensemble des pays signataires, dans une dynamique nouvelle de complémentarité, de sourcing de proximité et de partenariat horizontal. Sachant que le plus urgent est de préserver, en ces temps de crise, les parts de marché acquises et l'élan du secteur pouvant en garantir le rebond utile au sortir de la crise mondiale.

En prévoyant un espace commun d'exposition, de contacts et de partenariat aux pays de l'accord d'Agadir, Texmed 2009 a voulu visualiser cette entité régionale particulièrement active en matière de textile-habillement, dans la perspective d'une stratégie marketing unitaire, d'un partenariat solidaire adossé à une complémentarité mieux valorisée et d'une potentialisation de l'assistance prodiguée par l'Union Européenne.

Ils ont visité le salon

Cette dixième édition a été marquée également par la visite de plusieurs grandes personnalités politiques et des hauts responsables des organisations professionnelles des industries textile habillement Euromed. On cite entre autres :

- M. Constantin Nita Ministre Roumain des PME, du Commerce et du Milieu des Affaires
- M. Yohreb El Koudha Secrétaire d'État jordanien Chargé du Commerce
- M. Claude Miserey président de la fédération Française des Industries du Vêtement Masculin
- Mme Marie Laure Holmps présidente d'Eurovet en compagnie de Messieurs Hervé Huchet et Xavier Marin
- Mme Clarisse Reille Chargée de mission au Ministère français de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi
- M. Bartolome L. Arranz Président de la Fédération des Industries du Textile et de la Confection dans la région de Aragon en Espagne.
- M. Jean François Limantour Président du CEDITH
- M. Jean-François Quix, Directeur Général du Fedustria (Fédération Belge de l'Industrie Textile)
- M. Jan Laperre Directeur Général Centexbel (Centre Technique et Scientifique de l'Industrie Textile Belge)
- M. Eric Magnus Directeur Général de l'Institut Belge Creamoda
- M. Jeffrey Scrivner DG EMTEX-Royaume Uni

A noter également la visite d'une délégation pakistanaise du haut niveau représentant le Ministère des Industries Textile, l'Association des Industries Textiles et la Chambre de Commerce et d'Industrie au Pakistan.

Cette visite était organisée à l'occasion de la tenue de la première commission technique mixte tuniso-pakistanaise dans le secteur TH.





*Un défilé de mode quotidien
Les 10, 11 et 12 juin 2009*

Le cœur battant de la mode

Un défilé de mode s'est tenu quotidiennement dans l'espace réservé à cet effet. Ce défilé qui est devenu d'une année à une autre un rendez-vous incontournable des professionnels du domaine avec les marques tunisiennes, s'est vu métamorphosé, en prenant des airs plus dynamiques et plus actuels, se mettant ainsi au diapason des normes professionnels. En effet, la hauteur du podium a été revisité à la baisse, plongeant ainsi les spectateurs dans une ambiance plus conviviale mais en même temps beaucoup plus mode, quant à l'agencement de ce dernier et les effets du son et de la lumière, eh bien ils n'avaient rien à envier aux défilés européens.

Par ailleurs, la chorégraphie des mannequins, leurs coiffures ainsi que leurs maquillages répondaient à une ligne de conduite bien ficelée et cohérente mettant en valeur aussi bien les différentes collections que l'esprit du salon. En effet, un travail particulier a été élaboré en se basant sur les couleurs qui ont caractérisé la commémoration de la 10^{ème} édition du salon, et un air festif et joyeux a souligné la finale du défilé. Les collections proposées au cours de ce défilé représentent les entreprises et les marques suivantes :

- **Sté ESSEL** avec la marque Essel.
- **Groupe BACOSPORT** avec la marque Bacosport.
- **Sté ZAOUÏ CREATION** avec les marques Zaoui Création & Star5.
- **Sté SICOVET** avec la marque Sicovet.
- **Sté ULYSSE** avec la marque Ulysse Fashion.
- **Sté C.Q.FASHION** avec la marque CQ Fashion.
- **Sté AREX** avec les marques Blue Island & Sasio.
- **Groupe TFCE** avec la marque TFCE.
- **Sté SABCO 5** avec la marque Fashion Way (société jordanienne).

Même si elles ne se distinguaient pas par beaucoup de créativité, elles faisaient preuve d'un grand savoir faire et surtout d'une énorme volonté à toujours aller de l'avant malgré la conjoncture actuelle.

Nous signalons, par ailleurs, la participation exceptionnelle au défilé d'une société jordanienne en matière de prêt-à-porter féminin.

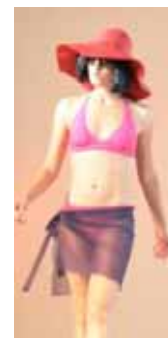
Un clin d'œil à l'équipe du Cettex qui était derrière l'organisation de ce défilé et qui a su s'entourer des professionnels du métier en matière de son, de lumière, de coiffure, de maquillage, de chorégraphie et d'accessoirisation.

TEXMED
Tunisia 2009

DEFILE DE MODE
10-11-12 JUIN

*Le cœur battant
de la mode*

10^{ème} édition



CETTEx

Démarrage de la formation continue aux métiers de la mode

Dans le cadre de la coopération bilatérale Tuniso-Française, le CETTEX en partenariat avec l'Ecole de mode française Mod'Spé Paris organisent pour les années 2009-2010 une formation continue aux métiers de la mode déclinable en trois Parcours Modulaires Qualifiants (PMQ) :

- 1 **Chef de Produit / Acheteur**
- 2 **Modéliste Industriel**
- 3 **Styliste Industriel**



Rappelons que ces Parcours Modulaires Qualifiants qui s'échelonnent sur **neuf mois** et qui seront dispensés par des **équipes mixtes de formateurs internationaux et nationaux** visent à répondre à un triple objectif :

- A la **demande qualitative** des entreprises de l'habillement en terme de **compétences dans les métiers de la co-traitance et du produit fini**.
- A parfaire la **formation, l'insertion et l'employabilité des cadres diplômés** et faciliter **leur opérationnalité en entreprise** puisqu'il s'agit de conférer aux participants à ces parcours **une spécialisation produit** qui sera tributaire de l'activité de l'entreprise qui acceptera de les accueillir.
- A instaurer une **véritable co-formation continue** avec les entreprises de l'habillement à travers notamment le **parrainage** des candidats à ces parcours modulaires qualifiants. En effet, ces parcours reposent sur un concept d'alternance pratique à travers des sessions de formation au CETTEX et une application pratique des connaissances dans les entreprises.

Dans cette optique, il est préconisé :

- que chaque entreprise **propose un candidat de son choix** ou à défaut des candidats pour- raient lui être soumis
- que **l'application pratique** des connaissances afférente aux programmes des trois parcours modulaires qualifiants se fasse au sein même de cette entreprise,
- et qu'elle s'engage à **recruter le candidat**, qu'elle aura préalablement retenu, au terme de sa formation.



Rallongement de six mois des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques.

Dans le cadre de la stratégie nationale visant à consolider le tissu économique national pour faire face aux répercussions de la crise financière internationale, la Chambre des Députés a adopté le 23 juin 2009 une loi amendant et complétant la loi numéro 2008-79 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises.

Ces amendements portent notamment sur :

① L'extension du bénéfice des mesures à caractère social aux :

- entreprises totalement exportatrices telles que définies à l'article 10 du code d'incitation aux investissements;
- entreprises implantées dans les parcs d'activités économiques et opérant dans les secteurs couverts par le code d'incitation aux investissements;
- entreprises ayant réalisé une moyenne de 50 % au moins de leur chiffre d'affaires à l'export au titre des années 2007 et 2008 et ce pour les entreprises opérant dans les secteurs couverts par le code d'incitation aux investissements.

② L'extension des échéances couvertes par les opérations de rééchelonnement sur 3 plans :

- la période du rééchelonnement ne dépasse pas cinq ans.
- les tranches des prêts échues ou qui seront échues au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2008 au 31 décembre 2009.
- Les entreprises ne doivent pas avoir de dettes non payées auprès des établissements de crédit depuis une période qui dépasse neuf mois au 1^{er} octobre 2008.

③ L'autorisation aux entreprises totalement exportatrices telles que définies par le code d'incitation aux investissements à effectuer des ventes ou des prestations de services sur le marché local portant sur une partie de leur propre production dans une limite ne dépassant pas 50 % de leur chiffre d'affaires à l'export au lieu des 30 % mentionnés à l'article 16 du même code et ce dans les mêmes conditions et procédures en vigueur

④ L'autorisation aux entreprises implantées dans les parcs d'activités économiques et opérant dans les secteurs couverts par le code d'incitation aux investissements à effectuer des ventes ou des prestations de services sur le marché local portant sur une partie de leur propre production dans une limite ne dépassant pas 50 % de leur chiffre d'affaires à l'export au lieu des 20 % mentionnés.

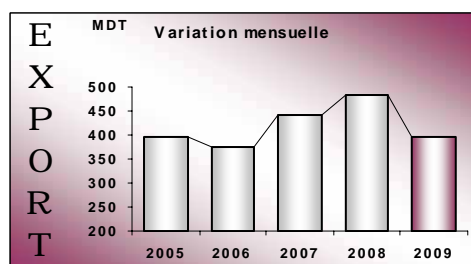
⑤ Ces mesures sont appliquées pour une période de six mois à compter du 1^{er} juillet 2009.

A noter que les entreprises du textile-habillement sont les premières à avoir bénéficier des mesures de soutien notamment celles relatives au volet social.

Ce volet rappelle le, comprend :

- La prise en charge par l'Etat de 50 % de la contribution patronale au régime légal national de sécurité sociale au titre des salaires payés aux travailleurs concernés par la mesure de réduction des heures de travail de huit heures par semaine au minimum en raison du ralentissement de l'activité.
- La prise en charge totale par l'Etat de la contribution patronale au régime légal national de sécurité sociale au titre des salaires versés aux travailleurs mis en chômage technique pour des raisons résultant du ralentissement de leurs activités.

Mai 2009



Exportations:

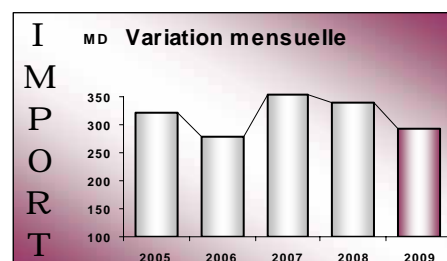
Mai : 396 MDt (-17,8%) soit 208 M€ (-20,7%)
15 247 Tonnes soit (-9,3%)

Cumul : 1 999 MDT (-16,7%) soit 1073 M€ (-18,4%)

Importations:

Mai : 293 MDt (-14,1%) soit 154 M€ (-17,1%)
29 599 Tonnes soit (-8,8%)

Cumul : 1 340 MDT (-13,7%) soit 722 M€ (-15,5%)



- Les chiffres du commerce extérieur du mois de mai s'inscrivent dans la continuité des mois précédents.
- Les exportations en valeur enregistrent une baisse de (-17,8%) en dinars et les importations une baisse de (-14,1%) en dinars. Évaluées en €, les baisses en valeur sont respectivement de (-20,7%) pour les exportations et de (-17,1%) pour les importations. Les valeurs des échanges du mois d'avril s'élèvent à 396 MDt pour les exportations (208 M€) et à 293 MDt pour les importations (154 M€).
- A noter que la branche revêtement tapis et tapisserie qui s'est bien comportée les mois passés, enregistre une légère baisse au mois de mai : (-5,8%) en valeur et (-74,6%) en volume (en tonnes) ; quant aux importations, on observe toujours la même tendance à la hausse.

Les principaux produits exportés

| Volume : Millions de pièces Valeur : Million de DT | 2005 | | 2006 | | 2007 | | 2008 | | 2009 | | Evolution 09/08 | |
|---|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|-----------------|---------------|
| | Valeur | Volume | Valeur | Volume | Valeur | Volume | Valeur | Volume | Valeur | Volume | Valeur | Volume |
| Pantalons jean's | 76,7 | 3,7 | 60,1 | 3,1 | 72,8 | 3,7 | 79,9 | 3,2 | 56,6 | 2,2 | -29,1% | -31,2% |
| Vêtements de travail | 40,7 | 2,8 | 35,7 | 2,5 | 43,4 | 2,7 | 44,2 | 2,6 | 29,8 | 1,7 | -32,6% | -34,1% |
| Lingerie | 54,2 | 13,3 | 49,2 | 11,4 | 50,6 | 9,8 | 53,3 | 8,9 | 38,5 | 5,9 | -27,8% | -33,4% |
| Pantalons de ville | 31,8 | 1,8 | 32,9 | 1,7 | 40,5 | 2,0 | 50,3 | 2,9 | 46,7 | 2,0 | -7,2% | -31,7% |
| Tee-shirts & maillots de corps | 31,5 | 4,7 | 39,1 | 5,7 | 35,1 | 5,3 | 52,0 | 6,2 | 44,7 | 5,7 | -14,0% | -8,1% |
| Pull overs, sous-pulls & gilets | 20,5 | 1,9 | 23,0 | 1,9 | 29,2 | 2,2 | 29,2 | 1,9 | 22,6 | 1,6 | -22,6% | -17,3% |
| Chemises & chemisettes | 14,8 | 1,0 | 14,4 | 1,0 | 18,4 | 1,1 | 19,5 | 1,1 | 19,4 | 1,0 | -0,6% | -4,5% |
| Autres vêtements | 83,1 | 7,5 | 78,4 | 7,4 | 82,1 | 7,1 | 99,7 | 7,8 | 89,0 | 6,8 | -10,7% | -13,6% |
| Total habillement | 353,3 | 36,7 | 332,8 | 34,7 | 372,0 | 33,7 | 427,9 | 34,5 | 347,2 | 26,8 | -18,9% | -22,3% |

L'évolution des exportations en valeur et en volume des principaux produits au cours du mois de mai se présente comme suit :

- La totalité des principaux groupes de produits enregistrent des baisses en valeur et en volume de leurs exportations.

Les baisses les plus importantes sont enregistrées au niveau :

- ✓ des **pantalons jeans** (-29,1% en valeur et -31,2% en volume),
- ✓ des **vêtements de travail** (-32,6% en valeur et -34,1% en volume),
- ✓ de la **lingerie** (-27,8% en valeur et -33,4% en volume),
- ✓ et des **pull-overs** (-22,6% en valeur et -17,3% en volume).

- La branche **vêtement de travail** enregistre la baisse la plus importante pour ce mois (-32,6% en valeur et -34,1% en volume) suivie par celle du **prêt-à-porter féminin** (-27,8% en valeur et -33,4% en volume) et enfin celle du **prêt-à-porter masculin** (-27,6% en valeur et -29,4% en volume).



Le Maroc lance un plan global pour son industrie

Dynamiser l'industrie marocaine.

Depuis février dernier, le Contrat Programme 2009-2015 du Pacte national pour l'émergence industrielle est en route. L'objectif global est de mobiliser et de coordonner les actions de l'Etat et celles des acteurs privés, pour construire un secteur économique fort, suivant quatre axes : renforcer la compétitivité des Pme, améliorer le climat des affaires, favoriser la formation, et développer des parcs industriels de nouvelle génération, appelés plates-formes industrielles intégrées.

A l'horizon 2015, le contrat se donne pour ambition de créer 220.000 emplois, d'augmenter le Pib industriel de 50 milliards de dirhams additionnels, de générer un volume supplémentaire d'exportations de 95 milliards de dirhams et d'afficher 50 milliards de dirhams d'investissements privés dans l'activité industrielle.

Dans le secteur textile-cuir, les actions visent à développer autant l'export que le marché national.

Selon le Pacte, l'Etat s'engage à accompagner les acteurs marocains à développer des produits compétitifs et à permettre aux entreprises marocaines d'être les plus réactives par rapport à la demande du marché européen.

Des zones logistiques dédiées seront notamment créées, et des réformes tarifaires, mises en place. « Le secteur du textile, explique Mohamed Tazi, Directeur Général de l'Association Marocaine des Industriels du Textile et de l'Habillement du Textile et de l'Habillement (Amith), est le premier secteur à s'être ouvert à l'international. Il compte aujourd'hui 1.600 entreprises, emploie 200.000 personnes et exporte pour 2 milliards d'€, ce qui représente les deux tiers de l'ensemble du textile-habillement ont toujours été des façonniers face à des donneurs d'ordres. Ce programme va favoriser le passage d'un statut du simple sous-traitant à celui d'industriel au service de la mode ».

Source : Journal du Textile
n°2004/9 juin 2009



Le textile italien publie un manifeste

A l'adresse des nouveaux députés européens.

Convaincre les nouveaux parlementaires européens de l'importance de l'industrie de la mode. C'est l'objectif des organisations professionnelles italiennes du secteur, qui se sont alliées aux principaux syndicats de salariés pour rédiger un manifeste qui veut être un véritable acte de sensibilisation. « La crise qui bouscule l'économie mondiale a eu le mérite de rappeler aux yeux de l'opinion publique et des gouvernements l'importance et les valeurs de l'industrie manufacturière. Il faut désormais qu'une action soit faite au niveau européen », estime Michele Tronconi, Président de Smi, l'organisation professionnelle du textile-habillement italien.

Objectif de ce document ?

Redonner une place centrale en Europe à une industrie qui, dans la Péninsule, emploie toujours 757.000 personnes, pour un chiffre d'affaires de 70 milliards d'€, dont 38 milliards proviennent des exportations. Le manifeste réclame ainsi la création d'une commission parlementaire spécialisée qui planchera sur les problèmes du textile-habillement et élaborera des stratégies.

Huit objectifs « fondamentaux » ont été mis en évidence. L'Italie revient notamment sur le thème de l'adoption d'une étiquette d'origine, indispensable, aux yeux des professionnels transalpins, pour assurer la traçabilité des produits vendus en Europe. Mais on évoque aussi la mise en place d'une véritable réciprocité dans les règles du commerce international, la mise en place de mesures antidumping, le respect de la qualité et de la sécurité des produits à travers l'application de Reach ou encore la lutte anticontrefaçon. Sans oublier toute une partie plus sociale, avec la création d'instruments qui permettront aux entreprises d'affronter la tourmente de la globalisation des marchés et la mise en place de mesures favorisant la formation et la reconversion des salariés.

Le nouveau Parlement européen, dont les attributions en matière de législation seront renforcées avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, aura-t-il les moyens de prêter une oreille attentive à ces réclamations ? Le précédent, on octobre 2007, s'était bien prononcé, à la majorité absolue, pour une adoption de l'étiquette d'origine. Mais cette mesure n'a jamais été entérinée par le conseil des ministres, représentant les Etats membres.

Source : Journal du Textile
n°2004 du 9/6/2009

Deux ans après, un plan social touchant 140 postes, les 132 salariés d'Aubade qui restaient sur le site de Saint-Savin, dans la Vienne, ont appris qu'ils seraient réduits à la portion congrue. La direction leur a fait part, lors d'un comité d'entreprise, de son projet de supprimer 104 emplois de plus pour ne garder, au bout du compte, que 28 personnes sur place.

En 2007, l'essentiel de la production avait été délocalisé en Tunisie, un site avait été fermé, mais Aubade avait souhaité conserver dans la Vienne un atelier de «préindustrialisation» pour ses prototypes et ses séries tests... Cette activité sera supprimée et rapatriée au siège parisien, où cinq postes devraient être créés et proposés en reclassement à des salariés de la -Vienne. À Saint-Savin ne restera qu'une activité de logistique européenne.

Aubade avait été rachetée par la marque suisse Calida en 2005 pour 50 millions d'euros. L'an dernier, Calida a dégagé un bénéfice net en recul de 30 %. Dans un communiqué, la direction invoque «la baisse importante du marché de la lingerie haut de gamme due à la crise économique générale» et «des surcapacités de production qui doivent être résorbées».

Pourtant, selon un communiqué publié par Calida le 27 février, le recul des ventes d'Aubade en 2008 n'était que de 1,2 %. Pas de quoi désespérer. La situation se serait dégradée depuis et des rumeurs circulaient ce printemps à Saint-Savin sur de possibles réductions d'effectifs, poussant les représentants du personnel à déclencher un droit d'alerte le mois dernier pour obtenir plus d'informations de la direction.

Le précédent plan social, annoncé en pleine campagne présidentielle de 2007, avait fait l'objet d'une attention politique exceptionnelle, en particulier de la part de Ségolène Royal. Les suppressions de postes avaient été revues à la baisse.

Deux ans plus tard, la crise permet de justifier de nouvelles mesures de réduction de coûts. Au-delà de la situation conjoncturelle, l'entreprise subit malgré tout une transformation en profondeur du secteur de la lingerie. «La chute des ventes est due à l'évolution structurelle de notre marché, c'est principalement la disparition des détaillants multimarques qui affecte nos volumes de production», argumente Henri Gruner, directeur industriel adjoint d'Aubade.

Pour pallier la disparition d'un millier de petits commerçants en France, la marque a ouvert 26 boutiques à son nom, créant 60 emplois, et table sur une cinquantaine en France. Comme nombre de ses concurrents, d'industrielle la société s'est muée en une entreprise de distribution.

Après avoir mieux résisté que l'ensemble de l'habillement, la lingerie est à son tour rattrapée par la crise. Ces derniers mois, les défaillances d'entreprises se sont multipliées : SIL, sous-traitant de Galliano et Christian Lacroix, a été liquidé fin 2008, Barbara et Body One ont été placées en procédure de sauvegarde et Lejaby a mis ses usines en chômage partiel pour plusieurs semaines.

Source : lefigaro.fr
17/06/2009

L'industrie textile ibérique sous perfusion

L'Espagne a été autorisée, le 24 juin 2009, à soutenir son industrie textile dans le cadre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) créé pour venir en aide aux travailleurs qui perdent leur emploi en raison de l'évolution du commerce mondial.

Ce sont ainsi 3,3 M€ qui devraient être injectés pour aider 1100 travailleurs de ce secteur, autrefois employés de 46 PME et TPE du textile en Catalogne, à retrouver un emploi.

Une décision similaire a été adoptée le même jour par Bruxelles pour soutenir l'industrie textile au Portugal. Le pays demande 832 800 € pour permettre à 1504 chômeurs de ce secteur de retrouver un emploi.

Ces demandes, approuvées par la Commission européenne, doivent maintenant être examinées par le Parlement et le Conseil européen.



Bruxelles a autorisé l'Espagne et le Portugal à soutenir leurs industries textiles

Source : www.econostrum.info
29/06/2009

Calendrier des salons étrangers :

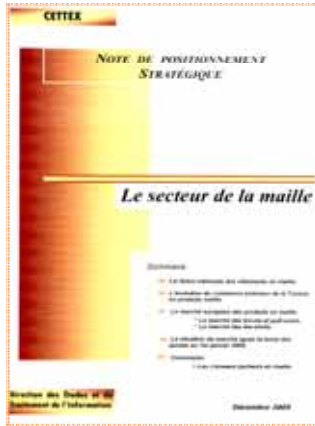
Juillet - Août 2009

| Dates | Salons | Ville | Pays |
|---------------------|--|------------|-------------|
| Juillet 2009 | | | |
| 01/07/09 - 03/07/09 | BREAD & BUTTER BERLIN Salon de la mode & de tendance | Berlin | ALLEMAGNE |
| 03/07/09 - 05/07/09 | FIMI VALENCIA Salon international de la mode enfantine | Valencia | ESPAGNE |
| 05/07/09 - 07/07/09 | BEFORE BY JULY Salon de prêt-à-porter, fast fashion | Paris | FRANCE |
| 06/07/09 - 09/07/09 | PARIS FASHION WEEK HAUTE COUTURE Semaine de la mode Haute Couture | Paris | FRANCE |
| 07/07/09 - 09/07/09 | PITTI IMAGINE FILATI Salon de l'industrie du fil | Florence | ITALIE |
| 07/07/09 - 09/07/09 | THE BRANDERY BARCELONA'S FASHION TRADE SHOW | Barcelone | ESPAGNE |
| 14/07/09 - 16/07/09 | TEXWORLD USA Salon international des textiles pour l'habillement | New York | USA |
| 16/07/09 - 18/07/09 | CIEN X CIEN Salon international du jean, du streetwear et du sportswear | Madrid | ESPAGNE |
| 16/07/09 - 18/07/09 | IMAGENMODA Salon de la mode féminine | Madrid | ESPAGNE |
| 16/07/09 - 18/07/09 | INTERMODA MADRID Salon international du prêt-à-porter | Madrid | ESPAGNE |
| 16/07/09 - 18/07/09 | INTIMA-MODA-BANO Salon de la lingerie et du maillot de bain | Madrid | ESPAGNE |
| 16/07/09 - 18/07/09 | SIMM - SEMANA INTERNACIONAL DE LA MODE Semaine internationale de la mode | Madrid | ESPAGNE |
| 23/07/09 - 26/07/09 | BURSA BABY & KIDWEAR Salon du bébé, des vêtements & accessoires | Bursa | TURQUIE |
| 24/07/09 - 26/07/09 | JAM Salon professionnel du jean & prêt-à-porter masculin | Cologne | ALLEMAGNE |
| 26/07/09 - 28/07/09 | BODY LOOK Salon professionnel international et forum sur la lingerie | Düsseldorf | ALLEMAGNE |
| 26/07/09 - 28/07/09 | CPD DÜSSELDORF Salon professionnel international de la mode féminine & accessoires | Düsseldorf | ALLEMAGNE |
| 26/07/09 - 28/07/09 | HMD - HERRENMODE DÜSSELDORF Salon professionnel international de la mode masculine & accessoires | Düsseldorf | ALLEMAGNE |
| 26/07/09 - 28/07/09 | SUN & SWIM LONDON Salon national du maillot de bain | Londres | ROYAUME-UNI |
| Août 2009 | | | |
| 02/08/09 - 04/08/09 | LINGERIE AMERICAS - NEW YORK Salon professionnel de la lingerie | New York | USA |
| 09/08/09 - 11/08/09 | MODE ACCESSORIES Salon professionnel des accessoires de mode féminins | Toronto | CANADA |
| 13/08/09 - 16/08/09 | ANATOLIA FASHION SHOW Salon du prêt-à-porter | Konya | TURQUIE |
| 20/08/09 - 22/08/09 | IF Salon international de la Mode, prêt-à-porter, tricot, bonneterie | Istanbul | TURQUIE |

Informations Stratégiques du CETTEX



▲ **Le vêtement de travail**
Juillet 2005
20 DT



▲ **Le secteur de la maille**
Décembre 2005
20 DT



▲ **Le secteur de la lingerie**
Décembre 2006
20 DT



▲ **Maillot de bain**
Juin 2007
20 DT



▲ **Enfant**
Mai 2007
20 DT



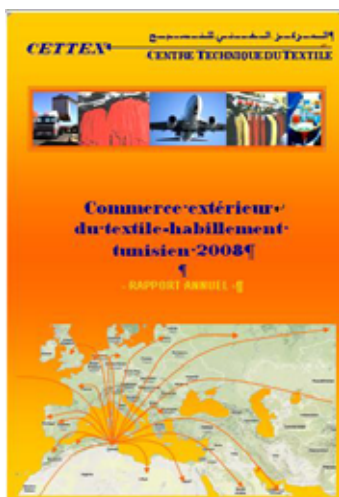
▲ **Jeans**
Octobre 2007
20 DT



▲ **Étiquettes**
Février 2008
20 DT



▲ **Chemises**
Juillet 2008
20 DT



▲ **Commerce extérieur
du textile habillement tunisien
Avec la synthèse 2008**
45 DT



▲ **Annuaire des entreprises
du textile-habillement implantées en Tunisie**
20 DT (sur CD)

CETTEX